

Chapitre II

Les données communément disponibles sur la conjugaison du verbe français

L'analyse méthodologique qui doit faire l'objet de ce mémoire portera – ainsi que le précisait les dernières lignes du premier chapitre – sur le matériel didactique produit par le professeur Raymond Claude Roy et l'Équipe FRAMÉE qu'il dirigeait, et introduisant au système de la conjugaison des verbes de la langue française. L'analyse méthodologique à venir dans les chapitres trois et quatre portera donc – on l'a compris – sur des données grammaticales nouvelles, inédites même; la grammaire logique et raisonnée présente et utilise en effet pour la compréhension et l'explication de la conjugaison du verbe français – il fallait s'y attendre – des données tout autres que les données communément connues et disponibles. Mesurer cet écart et porter jugement sur la qualité des données nouvelles élaborées par la grammaire logique et raisonnée s'imposera donc comme faisant partie de l'analyse méthodologique à mener.

Les données connues au moment où fut entreprise par l'Équipe FRAMÉE la tâche de développer un enseignement-apprentissage sur la conjugaison du verbe français était de trois sources principales. C'était d'abord les contenus de la grammaire traditionnelle et des grammaires scolaires couramment utilisées. Une seconde source de

données originait des ouvrages spécialisés. Enfin, l'orientation même de la grammaire logique et raisonnée et ses liens avec la linguistique plaçaient en position de troisième source les données et les avancées de la linguistique guillaumienne ou psychomécanique. Ce sera l'objet de ce deuxième chapitre de présenter sommairement les données de ces trois sources sur la conjugaison du verbe français.

Il va de soi que la description projetée est quasi impossible. Impossible d'abord en raison de l'abondance des données qu'il faudrait inventorier; impossible surtout en raison de la variété des orientations des auteurs impliqués. À quoi s'ajoute qu'une description qui se voudrait exhaustive risquerait d'être de peu d'utilité réelle, puisqu'il est projeté de tout revoir et réorganiser dans un cadre de grammaire d'approche raisonnée.

Moins que de relever le détail des données qui étaient à disposition au moment où l'Équipe FRAMÉE a entrepris ses travaux sur le système de la conjugaison des verbes du français, il sera tenté de dresser un portrait de l'état des connaissances disponibles. La différence entre portrait et inventaire de détail est évidemment majeure. Où l'inventaire s'intéresserait aux moindres détails, le portrait ne tentera que de faire voir l'état d'ensemble des connaissances auxquelles pouvait se référer l'Équipe FRAMÉE au moment d'entreprendre ses travaux d'élaboration.

La première source de connaissances à laquelle devait se référer l'équipe de recherche FRAMÉE, au moment d'entreprendre ses travaux, était celle de la grammaire traditionnelle. Or, la grammaire traditionnelle trouve son meilleur représentant – à n'en pas douter – dans l'auteur grammairien Maurice Grevisse, et dans les ouvrages de cet

auteur, les meilleures présentations descriptives de cet héritage. Dans *Le précis de grammaire* (1995, 30^e édition) Maurice Grevisse divise les verbes en quatre classes, soit selon les terminaisons en –er, –ir, –oir et –re de l’infinitif présent. Grevisse précise également qu’un certain nombre de verbes en –ir allongent leur radical par l’insertion de la syllabe infixale –iss, comme dans « nous finissons ». Soit donc un total de cinq classes de verbes.

L’auteur ajoute également « que les verbes en –er constituent la vraie conjugaison régulière en français (par. 305) ». Plus de 4000 verbes en français auraient un infinitif en –er, ce qui représente, selon Grevisse, près des neuf dixièmes des verbes que connaisse le français. La langue française posséderait de plus une trentaine de verbes en –ir dont le participe présent n’est pas en –issant, et trois cents autres verbes en –ir dont le participe présent est en –issant, une trentaine de verbes en –oir et une centaine de verbes en –re. Grevisse pose encore que les verbes français se regroupent sous deux conjugaisons, l’une vivante, l’autre morte. Le terme « vivante », utilisé par Grevisse, réfère au regroupement des verbes en –er et de ses créations récentes, comme par exemple « faxer » et « numériser ». Peu de nouveaux verbes se construisent sur la conjugaison en –ir (–iss). Pour ce qui est des verbes à conjugaison en –ir (sans –iss), en –oir ou en –re, ils tendraient à disparaître peu à peu, d’autant que ces conjugaisons ne s’enrichissent plus d’aucun verbe nouveau. D’où l’appellation de conjugaison « morte » pour cette dernière catégorie de verbes. Par la suite, le *Précis de grammaire* présente sept tableaux de conjugaison reproduisant toutes les personnes de tous les temps et de tous les modes. Les deux premiers tableaux présentent les formes des verbes « avoir » et « être ». Les cinq autres tableaux relèvent les formes des verbes aimer, finir, sentir, recevoir et rendre.

Dans la 11^e édition (1986) de *Le bon usage*, œuvre plus complète de référence, Grevisse réduit le nombre des conjugaisons à trois : celle des verbes en –er, celle des verbes en –ir (–iss), et celle des autres verbes ou verbes irréguliers. Cet ouvrage ne présente d’ailleurs en tableaux que les formes des verbes avoir, être, aimer, et finir. Le tout accompagné, comme dans le *Précis de grammaire* d’ailleurs, d’un inventaire des formes des verbes irréguliers et défectifs. D’après l’organisation présentée par Grevisse dans *Le bon usage*, les verbes français appartiendraient soit à une conjugaison régulière et vivante en –er, soit à une conjugaison moins régulière et moins vivante en –ir (–iss), soit à un ensemble de conjugaisons irrégulières « sans foi, ni loi », sans structure aucune donc, réunissant l’ensemble des autres verbes. Les verbes « avoir » et « être » domineraient l’ensemble, sans vraiment se situer dans et par rapport à cet ensemble.

Dans la refonte du *Bon usage* (13^e édition, 1993), le grammairien André Gosse identifie (paragraphe 792) deux conjugaisons régulières et un ensemble de verbes irréguliers. La « vraie conjugaison régulière » (sic) est celle des verbes à infinitif en –er composant la première conjugaison. La deuxième conjugaison régulière réunit les verbes en –ir à affixe –iss-. L’auteur grammairien note qu’il faut écarter de la première conjugaison les verbes « aller » et « envoyer ». Gosse mentionne que la classification en quatre conjugaisons « n’est pas valable pour le français ». Il fait aussi allusion à la classification en sept conjugaisons de Jean Dubois, classification fondée sur le nombre de radicaux (certains verbes n’en présentant qu’un, le verbe « être » en comptant sept), sans porter par ailleurs de jugement critique sur ce genre de classification.

Point n’est besoin d’argumenter longuement sur le caractère insatisfaisant de ces classifications du *Précis de grammaire* et même du *Bon usage*, quelque supérieure

que puisse apparaître celle du *Bon usage* (que le monde scolaire a, à ce moment-là, adopté d'ailleurs). La grammaire logique et raisonnée, qui réclame des « données simples, claires et nettes » (Lefebvre 2000), ne saurait se contenter d'une classification aussi nébuleuse laissant même de côté les verbes « avoir » et « être », et même chez Goose, « aller », et fort curieusement « envoyer ». Une linguistique et une grammaire attachées à présenter la langue française dans ses organisations logiques ne peuvent que vouloir relever le défi de produire une classification plus satisfaisante, si important que puisse être ce défi.

Grevisse complète ses propos sur la conjugaison du verbe français en inventoriant les finales de chacune des personnes des temps simples. La présentation est double. Elle est d'abord horizontale; elle est ensuite verticale. À l'horizontale, la présentation examine d'abord par quelle lettre ou lettres se terminent les formes des personnes. Soit donc, pour la première personne, par exemple, par –e, par –s, par –x ou par –ai. Et ainsi pour chacune des personnes. Cet inventaire couvre tous les temps et tous les modes personnels, les finales des modes infinitif et participe n'étant pas relevées.

La première remarque d'analyse critique qui s'impose est de constater que le relevé horizontal ne touche que les formes écrites, l'oral étant totalement ignoré. Il y a certainement un grave défaut de méthode dans cette analyse, la langue étant d'abord orale. À quoi bon poser que la première personne de l'imparfait de l'indicatif se termine en –s sans faire référence à la désinence en –ais! L'exercice d'analyse horizontale est certainement des plus périlleux. C'est ainsi encore qu'il est d'abord posé que la 3^e personne du singulier se termine par –t, l'auteur devant alors placer en exception la finale en –e, sur le même pied que les autres finales exceptionnelles en –a, en –c et en –

d. La finale en *-e*, qui est la finale du présent de l'indicatif du plus grand nombre de verbes, se trouve donc rangée dans les exceptions. De nombreuses autres remarques du même ordre pourraient être faites : la tâche apporterait peu. Une dernière remarque s'impose toutefois, qui est que le grammairien ne justifie aucune des finales. Même pas celles des formes « *peux* », « *vaux* », « *veux* », pourtant faciles à expliquer. Tout reste de surface, de simple relevé orthographique.

Il convient de se demander s'il n'y a pas quelques justifications à une telle présentation à l'horizontale. L'auteur grammairien tente certainement par cet inventaire des finales d'attirer l'attention des scripteurs sur la diversité des orthographes. La motivation, vaguement didactique, est celle d'un grammairien préoccupé de dresser et de présenter une description complète des faits extérieurs de la langue française, des faits sensibles à l'observation immédiate.

Au vrai, Grevisse était tout probablement restreint par l'abord descriptif qu'il s'était donné comme objectif de présentation des faits grammaticaux. Là se trouve vraisemblablement la justification au choix de Grevisse d'offrir un inventaire à l'horizontale des finales des formes verbales.

Grevisse poursuit sa présentation descriptive des finales par un inventaire à la verticale, montrant donc les paradigmes (pour les formes personnelles à tout le moins). La présentation prend la forme d'un tableau ne couvrant qu'une page. La présentation est succincte. Tellement succincte d'ailleurs qu'elle néglige un certain nombre de finales relevées dans l'inventaire horizontal : pas de mention des finales en *-x*, en *-c* et en *-ai*

(la finale en -d apparaît). Par contre, les finales des modes infinitif et participe apparaissent dans le tableau.

Tel qu'il est ledit tableau paraît présenter un certain intérêt didactique, en plus de valoir comme inventaire des désinences de chacun des temps. Bien que les désinences doivent certainement d'abord s'apprendre en référence aux verbes qui les utilisent, il n'est certainement pas nuisible de pouvoir faire référence, par exemple, aux désinences en -ais, -ais, -ait, -ions, -iez, -aient des imparfaits de tous les verbes, ou encore aux désinences en -e, -es, -e, -ons, -ez, -ent de toutes les formes du présent du subjonctif de tous les verbes (à de très rares exceptions près). L'indigence se trouve dans l'absence d'explication, de justification. Mais encore une fois dans l'objectif et la méthode d'analyse du grammairien, qui s'était donné pour tâche d'offrir une grammaire simplement descriptive des formes de l'écrit, le choix d'un simple inventaire paraît justifié. Une grammaire d'approche raisonnée ne pourra toutefois se contenter d'aussi simples et réduits inventaires.

Grevisse continue sa présentation des formes des verbes français par une série de remarques sur la conjugaison de certains verbes. Lesdites remarques relèvent les orthographes particulières de « plaçais » et « partageais », comme d'ailleurs les variations orthographiques de « semer »/« sème » et « révéler »/« révèle », et l'orthographe des formes des verbes en -yer, en -indre et en -ôtre, entre autres. Dans le *Précis de grammaire*, ces observations couvrent quatre pages. Les remarques de ces quatre pages sont, de fait, la clé d'une analyse logique de la conjugaison du verbe français. Évidemment le caractère disparate de l'inventaire et son manque d'exhaustivité

ne permettent pas d'en percevoir tout l'intérêt. Il appartiendra à la grammaire logique et raisonnée d'utiliser habilement ce matériel et ces analyses en les complétant.

Grevisse termine ses présentations descriptives de la conjugaison par un relevé des verbes irréguliers et défectifs dans chacune de leurs formes composantes. Ce relevé est d'une grande habileté : les quatorze pages du relevé permettent de rapides vérifications. On ne saurait se passer d'un tel relevé, qu'on soit maître, élève, écrivain ou simple usager de la langue. Même une grammaire d'approche raisonnée se devra d'offrir pareil inventaire. Il y aurait peut-être toutefois quelque amélioration possible, entre autres, dans le choix des verbes de référence. Il y a là un autre défi à relever.

Au total, il faut évidemment louer le travail et les présentations descriptives de Maurice Grevisse. Le grammairien avait le don de la simplicité : ses présentations ne sauraient être plus réduites qu'elles le sont. Il avait encore le don de la constance méthodologique : il ne dévie jamais dans son approche d'analyse. Il ne s'écarte pas de l'objectif qu'il s'était donné de présenter la langue écrite dans toutes ses manifestations. Il a laissé une œuvre sans pareille, dont il est impossible de ne pas tenir compte.

La grammaire logique et raisonnée tient grand compte d'ailleurs des données de la grammaire traditionnelle, dont elle reconnaît les mérites et la valeur de matériel de départ. Elle affirme même qu'il y a dans la grammaire traditionnelle des intuitions fines, qui, malheureusement, sont peu faciles à apercevoir et que la grammaire d'orientation raisonnée devra retrouver et faire valoir.

Il convient d'ajouter à cette première source de connaissances sur la conjugaison du verbe français, un portrait des connaissances présentées et utilisées dans

les grammaires scolaires. Les grammaires scolaires les moins récentes s'en tenaient pour l'essentiel aux données se retrouvant dans les ouvrages de Maurice Grevisse. La curiosité est que les grammaires scolaires récentes et d'usage courant ne font guère autrement. Il se dessine toutefois, sous la préoccupation de faciliter les apprentissages, des tendances dont il est difficile d'apercevoir la source et qui n'arrivent pas à présenter des données qui soient simples et nettes.

Une de ces grammaires scolaires (Lévesque, Bourbeau et Gosselin, 2004) se contente d'inventorier les verbes à partir de leurs finales d'infinitif, et donc en quatre groupes et de référer pour définir la conjugaison des verbes à un ensemble de modèles. Quelques grammaires scolaires (Laporte et Rochon, 2004; Bourbeau et Bouchard, 2002) s'en tiennent à la classique division en trois groupes. Enfin, de plus rares grammaires proposent une classification en deux groupes, soit un groupe de verbes réguliers et un groupe de verbes dits irréguliers (Chartrand et autres, 1999; Chartrand et Simard, 2000). Ces classifications des grammaires scolaires laissent voir dans la comparaison qui peut en être dressée un mal à l'aise évident et une incapacité à trouver et à présenter une classification satisfaisante.

Une des tendances constatables est celle de tout ramener à deux conjugaisons. Il est impossible toutefois de voir là autre chose qu'un simple effort de simplification à l'intention des élèves. Une autre tendance, non négligeable, est de tenter de définir les conjugaisons par les traitements que subissent les radicaux (sic) et les terminaisons ou finales. Le portrait que présentent ces relevés descriptifs est toutefois peu net. Les relevés eux-mêmes sont d'ailleurs d'un abord quelque peu rebutant en raison de leur complexité et de leur appel à une mémorisation difficile et de peu d'utilité apparente.

Sur le thème de la conjugaison des verbes, les grammaires scolaires restent donc tributaires de la grammaire traditionnelle, et ce, malgré des efforts de simplification. La seconde partie de ce deuxième chapitre a pour objet (faisant suite à la présentation en première partie des données de la grammaire traditionnelle et des grammaires scolaires) de présenter les données se retrouvant dans les traités spécialisés. Ces traités spécialisés prennent soit la forme de traités approfondis de grammaire, soit la forme de traités spécialisés traitant uniquement du problème de la conjugaison, soit la forme de traités hautement scientifiques.

Les traités approfondis de grammaire sont bien représentés par *La grammaire d'aujourd'hui* de Arrivé, Gadet et Galniche (1986). Ce traité s'en tient à la classification traditionnelle en trois groupes. Pour le reste, les auteurs jettent la cognée : ce que traduisent, entre autres, deux remarques, l'une sur le « fourre-tout assez hétéroclite » (p.153) du troisième groupe de verbes; l'autre, sur cette constatation qu'il y aurait jusqu'à 85 types de conjugaison au niveau de l'écrit, et 488 à l'oral (p.154) ».

Il y aurait à ranger au nombre des traités approfondis de grammaire, l'intelligent *Code orthographique et grammatical* de René Thimonnier (1970). Bien que peu récent, ce traité demeure un chef d'œuvre d'analyse critique des données de grammaire. Thimonnier maintient la division en trois groupes et conserve la distinction de verbes réguliers et de verbes irréguliers. Sa contribution se trouve plutôt dans des considérations didactiques sur un rôle de l'usage dans l'apprentissage et la maîtrise de la conjugaison et l'attention à porter aux formes de l'oral par rapport aux formes de l'écrit. Ces suggestions de pistes auraient pu, en leur temps, être fort utiles. Il ne semble pas que ce fut le cas, regrettablement.

Il y aurait également à compter au nombre de ces traités approfondis de grammaire *La nouvelle grammaire en tableaux* de Marie-Éva de Villers (2003), portant en titre ajouté « Et un recueil de conjugaison ». L'auteure range les verbes en deux groupes, sans plus. Elle fournit en appendice 85 modèles de conjugaison et un index de référence. Il ne s'y trouve aucun essai explicatif de la conjugaison du verbe français.

Multiplier l'inventaire des traités spécialisés de grammaire ne mènerait pas beaucoup plus loin. Mieux vaut passer aux traités spécialisés traitant uniquement du problème de la conjugaison. Il faut compter au nombre de ces traités le récent *Toute la conjugaison* de Gaillard et Colignon (2005), publié sous la référence de *Les dicos d'or* de Bernard Pivot. Le traité conserve le classement des verbes en trois groupes. La principale contribution des auteurs se trouve dans les analyses de morphologie, par exemples, sur les verbes en *-dre*, les verbes en *-yer*, les verbes en *-eler/-eter*, entre autres. Il y a là une vingtaine de pages dans lesquelles les auteurs s'efforcent de préciser les traitements. Sans, fort malheureusement, s'avancer dans des explications éclairantes. Le traité se termine sur 70 modèles de conjugaison et un index, sans plus.

Reste à présenter dans cette seconde partie d'inventaire les traités spécialisés majeurs que sont ceux de Pierre Fouché (1967) et de Pierre Le Goffic (1997). Dans son *Morphologie historique du français – Le verbe*, Pierre Fouché procède par le biais des règles de la phonétique historique et de la phonologie à une analyse de l'évolution des formes des verbes du français. L'ouvrage hautement spécialisé n'est pas à la portée de qui n'a pas une certaine formation dans les domaines de la phonétique, particulièrement historique, et de la phonologie. L'ouvrage demeure par ailleurs essentiel aux chercheurs qui tiennent à bien s'expliquer l'origine des formes verbales actuelles.

Une dernière remarque s'impose sur les explications relatives à un ou à des systèmes. Il arrive, mais très peu souvent, que l'auteur échappe un commentaire laissant entrevoir le mirage – tout au plus – d'une organisation d'ensemble. Seuls, toutefois, des tenants de la linguistique structurale seront à même de saisir et d'interpréter ces rapides mentions de tentations auxquelles l'auteur résiste âprement.

Pierre Le Goffic résistera lui aussi, mais moins fortement à ce type de tentation. Dans *Les formes conjuguées du verbe français – oral et écrit* (1997) – un fort curieux titre à bien des égards –, Le Goffic ajoute à la présentation des formes de chacun des verbes un paragraphe sous la rubrique de synchronie. Bien que de portée réduite, les propos qu'il y tient sont des pas – timides, il est vrai – vers des explications qui relèveraient d'une organisation en système.

Malgré tout, le manuel de Le Goffic est à mettre entre toutes les mains, et particulièrement celles des maîtres. Aucun maître ne peut se passer de cette œuvre de vulgarisation sans pareille. Une première partie porte le titre évocateur et ambitieux de *Grammaire : le système de la conjugaison du français*, et une deuxième partie, celui de *Lexique : les verbes français et leur conjugaison*. Les présentations offrent en vulgarisation accessible à tous – ou du moins à un maître intéressé au point d'y consacrer toute son attention – des analyses puisant, mais sans l'hermétisme de l'appareil de phonétique et de phonologie historique, à l'essentiel des données de Pierre Fouché. L'œuvre est magistrale autant par sa simplicité que par le détail de ses analyses.

Pour ce qui est du nombre de conjugaisons, Le Goffic s'en tient à une répartition en trois groupes. Il retient six verbes « vedettes » comme modèles de conjugaison.

Ce sont les verbes aimer, semer, finir, rompre, dormir et devoir, dont l'auteur fait précéder les tableaux de conjugaison de ceux des verbes avoir et être. En commentaires, l'auteur dit le verbe aimer verbe du premier groupe; le verbe finir, verbe du deuxième groupe; les verbes rompre, dormir et devoir, verbes du troisième groupe. Et l'auteur ajoute : « Au troisième groupe, peu de verbes suivent exactement le même modèle d'ensemble : chaque verbe est un peu comme un puzzle, un assemblage (p.28) ». L'auteur n'arrive donc pas à définir un système de la conjugaison.

Il est indéniable que Le Goffic était habité par l'ambition d'identifier un système de la conjugaison. Il se perd toutefois dans la description de l'apparente multitude des formes des verbes du français. Son manuel n'en demeure pas moins le livre de référence à mettre entre toutes les mains. Et entre autres, entre celles du chercheur, surtout s'il a des préoccupations de système. La grammaire logique et raisonnée saura tirer grand profit du merveilleux manuel de référence de Pierre Le Goffic.

Si l'élaboration de données de grammaire logique et raisonnée utilise et sait utiliser les données de la grammaire traditionnelle et même tenir compte des adaptations et des transformations disciplinaires et didactiques des grammaires scolaires les plus récentes, si l'élaboration de données de grammaire logique et raisonnée sait aussi tenir compte et profiter des données des traités spécialisés sur le thème de la conjugaison du verbe, ces élaborations de grammaire logique et raisonnée se fondent de façon majeure, surtout en regard de leurs innovations – c'est la troisième et dernière partie de ce chapitre – sur les données de la linguistique psychomécanique, sur les travaux donc du linguiste français Gustave Guillaume.

La grammaire logique et raisonnée doit ses choix d'orientation aux théories de la linguistique psychomécanique dont elle tire ses propres données par des accommodations pour une part disciplinaires, pour une part didactiques. Toute orientée qu'elle est par sa mission d'enseignement, la grammaire logique et raisonnée tire de ses objectifs pratiques des fruits non négligeables de clarté, de simplicité et de netteté. Partie de sa méthodologie lui venant de ses ambitions de pragmatique, la grammaire logique et raisonnée sait quand même puiser à la grande source de la linguistique psychomécanique les données fondamentales qui constituent et constitueront pour elle les fondements solides des innovations et des développements qu'elle saura introduire. Ainsi qu'il apparaîtra, la grammaire logique et raisonnée a puisé à la linguistique psychomécanique la plus grande part des données de départ qui lui ont servi à élaborer une théorie de la conjugaison du verbe français. Il n'est toutefois pas aisé de définir lesquelles des données de la linguistique psychomécanique ont été retenues pour servir de fondements aux élaborations de l'Équipe FRAMÉE sur la conjugaison du verbe français.

Il s'impose en effet de reconnaître que l'ensemble des connaissances de linguistique psychomécanique dont disposaient les membres de l'équipe de recherche autant sur la structure du verbe français que sur la méthodologie d'analyse structurale devait influencer les travaux d'élaboration à mener, il serait illusoire et impraticable de chercher, encore ici, à faire le relevé de l'ensemble de ces connaissances. D'autant que pareil inventaire pourrait, lui aussi, ne se révéler que de peu d'utilité. Mieux vaut, dans un cadre de succès pratique, relever, pour s'y tenir, les quelques données essentielles qui ont orienté manifestement le départ des travaux d'élaboration sur le thème de la conjugaison du verbe français.

Ces données essentielles sont de trois ordres. Gustave Guillaume a identifié ce qu'est le système psychique des personnes du verbe : il y a là des données de départ que retient la grammaire logique et raisonnée comme source première de ses analyses. Gustave Guillaume a ensuite produit une fort curieuse analyse, peu développée par lui – malheureusement –, sur la sémiologie des finales des formes verbales des personnes du verbe. Les efforts d'élaboration ont retenu ces intuitions, pour tenter de les développer et d'en tirer des outils d'analyse du système de la conjugaison du verbe.

Le troisième ordre de données utilisées par l'équipe de recherche n'origine qu'indirectement de la linguistique psychomécanique. Les données retenues et utilisées se retrouvent dans le mémoire de maîtrise de Guillaume Couture (2000) : ces données portent sur la consonne axiale de Gustave Guillaume, sachant ajouter et proposer une interprétation fort riche des traitements dont cette consonne est l'objet. C'est dans l'ensemble de ces trois sources principales de linguistique psychomécanique ou d'inspiration psychomécanique qu'a puisé l'Équipe FRAMÉE de recherche dans ses travaux sur la conjugaison du verbe français.

Le linguiste Guillaume était capable d'intuitions devant lesquelles on ne peut qu'être admiratif. Guillaume présente relativement aux désinences et aux finales des verbes deux séries de données importantes, l'une sur le système des personnes, l'autre sur les désinences verbales. À propos des personnes, Guillaume explique que la personne première est de fait la troisième personne, celle dont il est parlé (30 janvier 1944, dans LL10, p.113). Ce qu'il faut comprendre des données de Guillaume est que si la troisième personne est une personne dont il est parlé, les deux autres personnes sont également des personnes dont il est parlé. Il serait possible d'approfondir le système en

montrant de quelle source proviennent ces personnes, en montrant à partir de la personne première, la troisième, ce que sont les deux autres. Qu'il suffise d'avancer que les deux premières personnes résultent, non étonnamment, d'une construction en expressivité, la troisième personne servant de racine au système.

La seconde aperception de Guillaume à retenir était celle qui touchait à la sémiologie, c'est-à-dire à la forme matérielle des désinences. Guillaume a laissé peu de choses, quelques courts paragraphes en tout sur le sujet. Guillaume développe cette idée que « le souffle porteur de fin de verbe, de flexion verbale, deviendrait ainsi dans la conjugaison du verbe, un composant occulte, dont une sémiologie tout à fait rigoureuse aurait à tenir compte (13 janvier 1946, dans LL7, p.239) ». Cependant, Guillaume ne développe pas cette idée plus avant. Il y a là une idée qui est née d'une intuition rare et qui n'est d'ailleurs liée à rien d'autre. Cette aperception est d'autant plus surprenante que Guillaume la montre portée par le mode subjonctif; la grande question était donc de savoir si l'analyse que fait Guillaume de cette sémiologie était généralisable aux formes verbales des personnes du singulier du présent de l'indicatif. À première vue, le problème était de taille. La grammaire logique et raisonnée a jugé que le terme « occulte » employé par Guillaume méritait attention. Guillaume utilise aussi les termes de « progressif », « suspensif » et « régressif », qui se rattachent, selon lui, distinctement à chacune des trois premières personnes du singulier du verbe français. Autant la linguistique mécanique que la grammaire logique et raisonnée ont su tirer profit de ces propositions de Guillaume.

La troisième source d'inspiration proprement linguistique se trouve dans les développements présentés dans le mémoire de Guillaume Couture (2000). Ces

développements réfèrent à une intuition du linguiste Gustave Guillaume, une intuition qui aurait probablement permis – s’il en avait fait une analyse plus étendue – de comprendre les particularités persistantes de la conjugaison irrégulière du verbe français.

Le mieux dans une étude, comme celle que l’on va entreprendre, des verbes dits irréguliers est de partir de l’état premier de la consonne axiale, celui qui se présente dans l’infinitif. On découvre alors que la grande cause de l’irrégularité sémiologique dans la conjugaison du verbe est la faiblesse, la défaillance de cette consonne, défaillance due à sa nature, dans certaines conditions de position au sein du mot construit (16 janvier 1947, dans LL14, p.41).

Guillaume Couture (2000), intéressé par ces débuts d’explications, se donna le mandat d’analyser ces particularités pour y apporter des approfondissements. Des approfondissements qu’il concrétise sous la forme d’un schéma présenté à la page suivante.

Gustave Guillaume avait bien vu que les particularités des verbes provenaient de la consonne axiale, mais n’en a pas mené une analyse complète. Couture (2000), se fondant sur les intuitions de Gustave Guillaume, produit un plan d’ensemble d’une conjugaison finement organisée. Il affirme que « la conjugaison française dispose de moyens sémiologiques précis pour afficher sa régularité (p.106) ». De plus, « la conjugaison archaïque repose sur une consonne centrale « devenant alternante, selon qu’elle connaît un traitement de simple affaiblissement, un traitement de vestigialisation ou encore d’amuïssement total (p.107) ».

Leçon 49

<u>consonne</u> <u>centrale</u> <u>constante</u>	<u>consonne</u> <u>centrale</u> <u>parfois</u> <u>affaiblie</u>	<u>consonne</u> <u>centrale</u> <u>parfois</u> <u>vestigiale</u>	<u>consonne</u> <u>centrale</u> <u>parfois</u> <u>amuïe</u>
chan te	cou rs	crains	écri s
chan tes	cou rs	crains	écri s
chan te	cou rt	crain t	écri t
chan t ons	cou r ons	crain t ons	écri v ons
chan t er	cou r ir	crain dre	écri re
<hr/>		prend s	romp s
		prend s	romp s
		prend	rompt
		pre n ons	rom p ons
		prendre	rom p re
			vainc s
			vainc s
			vainc
			vain qu ons
			vain c re
			répond s
			répond s
			répond
			répon d ons
			répon d re

Schéma tiré de Couture (2000, p.96).

Ainsi, Couture explique que la consonne centrale peut être constante, qu'elle demeure alors intacte et rattachée aux désinences *-e/-es/-e/-ons/-ez/-ent*. La consonne centrale peut être affaiblie, c'est-à-dire que sa prononciation tend à être chuchotée comme par exemple dans *cours/courons*. Pour ce qui est de la consonne centrale parfois vestigiale, « elle reste présente sous une apparence affaiblie, mais dans un état encore identifiable comme par exemple dans *crains/craignons* (p.75) ». Ou encore, la consonne centrale est parfois amuïe, c'est-à-dire qu'elle disparaît complètement comme par exemple dans *écrivons/écri s*. La contribution de Couture (2000) est de poids. Elle permet d'interpréter les variations que subissent les différentes formes verbales des verbes du français.

En conclusion et en complétion à cette troisième partie du chapitre deux, il s'impose de produire deux citations présentant des intuitions fondamentales de Gustave Guillaume. La première touche au rôle à accorder aux accommodations phonologiques.

Mais il n'est pas douteux que la langue est la résultante d'une saisie par profil et de la parole, dont le système se détermine en se profilant, et de la pensée, dont la détermination a eu lieu elle aussi sur le plan d'une coupe par le travers.

On conclut aisément de là à un parallélisme secret des états phonologiques et des états psychiques. Mais ce parallélisme ne pourra être démontré qu'à la suite d'études délicates qui n'ont pas encore été entreprises. On conçoit, sans en pouvoir apporter la preuve, qu'une langue a la phonologie de son psychisme et, par accommodation, le psychisme de sa phonologie (Leçon du 5 décembre 1946, dans LL14, p.6).

Sans pouvoir espérer répondre à de telles attentes, la grammaire logique et raisonnée devait travailler dans la voie que trace Gustave Guillaume du rôle des accommodations phonologiques.

L'autre intuition à laquelle il doit être fait allusion est plus une conviction, une donnée sûre de Guillaume, qu'une intuition, bien que par certains côtés elle conserve des aspects hypothétiques. Le propos en question concerne les concepts de verbe irrégulier et de sémiologie dominante.

Je me hâte, après cette parenthèse un peu doctrinale, de passer à l'étude objective des verbes dits irréguliers. À la vérité, il n'existe pas de verbes réguliers en français. La régularité supposerait en effet une sémiologie unique en regard d'une systématique parvenue, elle, à l'unité. Or cette sémiologie unique n'est pas instituée. On va seulement vers elle, selon une tendance, très forte dans le langage, et dans la construction de la langue, à normaliser, c'est-à-dire, afin d'être bien précis sur ce sujet, à réduire la pluralité des sémiologies à l'unité sémiologique acquise, et cela en ramenant autant que possible les diverses sémiologies existantes à l'une d'entre elles, dotée d'un pouvoir de propagation refusée aux autres.

Ceci est la situation en français. Il existe, en face du psychosystématique verbal, parvenu à l'unité, plusieurs sémiologies, mais de ces sémiologies diverses, l'une d'elles s'est acquise la dominance, c'est-à-dire le pouvoir, refusé aux autres, de

propagation. Cette sémiologie dominante est celle des verbes en -er, appartenant, selon la grammaire didactique traditionnelle, à la première conjugaison (Leçon du 16 janvier 1947, dans LL14, p.40).

Il y aurait donc peut-être à reconnaître l'existence d'une conjugaison dominante. Et il y aurait à définir ce qu'est la conjugaison des verbes irréguliers en regard de cette conjugaison dominante. La tâche de la grammaire logique et raisonnée paraît avoir été ici, par avance, clairement définie.

La tâche de recherche envisagée pour ce mémoire est celle de définir les principes susceptibles de guider une tâche d'élaboration de contenus de grammaire logique et raisonnée qui soient satisfaisants, et qui se prêtent à un enseignement-apprentissage efficace dans les classes. Le chapitre deux avait pour but de relever l'ensemble des données dont disposait l'équipe de recherche au moment de s'attaquer à la tâche d'élaborer une théorie satisfaisante du système de la conjugaison des verbes français. Ainsi qu'il a été défini en début de chapitre n'ont été relevées que les données essentielles, celles en regard desquelles il sera possible de mesurer l'effort de réflexion et de développement qu'a exigé de la part de l'Équipe FRAMÉE de recherche la production de données de grammaire logique et raisonnée sur le thème de la conjugaison du verbe français.

Les chapitres trois et quatre auront à présenter les résultats des efforts d'élaboration de l'Équipe FRAMÉE, lesquels résultats prennent essentiellement la forme d'un matériel didactique destiné à orienter et guider les maîtres dans l'enseignement-apprentissage de la conjugaison des verbes du français. Mais ces chapitres trois et quatre auront surtout, sur ce fond de données, à mener des analyses méthodologiques qui sont l'objet premier du travail de recherche à la base de ce mémoire.